

Fiche de procédure

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	2023/2968(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Conditions pour la classification, sans essais, des lambris et revêtements muraux extérieurs en bois massif en ce qui concerne leur réaction au feu		
Complétant 2008/0098(COD)		
Sujet		
2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité		
3.40.07 Industrie du bâtiment et de la construction		

Evénements clés			
10/11/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)07486	
10/11/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
22/11/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/02/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		